

**Convention sur l'interdiction ou la limitation
de l'emploi de certaines armes classiques
qui peuvent être considérées comme produisant
des effets traumatiques excessifs ou comme frappant
sans discrimination**

23 septembre 2021
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts gouvernementaux sur les technologies
émergentes dans le domaine des systèmes d'armes
létaux autonomes**
Genève, 2021
Point 4 de l'ordre du jour provisoire des sessions de 2021
Organisation des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux

Programme de travail provisoire*

Document soumis par la présidence

Vendredi 24 septembre 2021

10 heures-13 heures

1. Ouverture de la session.
4. Organisation des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux.
5. Questions sur lesquelles le Groupe d'experts gouvernementaux axe ses travaux en 2021 :
- 5 a) Réflexion sur les difficultés que pourraient poser les nouvelles technologies dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes eu égard au droit international humanitaire.

15 heures-18 heures

- 5 a) Réflexion sur les difficultés que pourraient poser les nouvelles technologies dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes eu égard au droit international humanitaire (*suite*).

Lundi 27 septembre 2021

10 heures-13 heures

- 5 b) Caractérisation des systèmes à l'examen afin de promouvoir une définition commune des concepts et des caractéristiques en rapport avec les objectifs et les buts de la Convention.

* Le présent document a été soumis tardivement en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



15 heures-18 heures

- 5 c) Examen approfondi de la composante humaine dans le cadre de l'utilisation de systèmes létaux ; aspects de l'interaction homme-machine dans la mise au point, le déploiement et l'emploi des technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes.

Mardi 28 septembre 2021

10 heures-13 heures

- 5 d) Examen des applications militaires potentielles des technologies connexes dans le cadre des travaux du Groupe.

15 heures-18 heures

- 5 e) Solutions possibles pour résoudre les difficultés que les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes présentent sur le plan humanitaire et du point de vue de la sécurité internationale, dans le contexte des objectifs et des buts de la Convention, sans préjuger des résultats en matière de politiques et en tenant compte des propositions passées, présentes et à venir.

Mercredi 29 septembre – vendredi 1^{er} octobre 2021

10 heures-13 heures

6. Élaboration du rapport pour examen à la sixième Conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques, conformément à la décision prise par les Hautes Parties contractantes en 2019 (CCW/MSP/2019/9, par. 31).

15 heures-18 heures

6. Élaboration du rapport pour examen à la sixième Conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques, conformément à la décision prise par les Hautes Parties contractantes en 2019 (CCW/MSP/2019/9, par. 31) (*suite*).
-